Le Sénat brésilien vote pour la destitution de Dilma Rousseff

Brasilia, 31 août, (RHC).- 61 sénateurs ont voté pour la destitution de la présidente du Brésil Dilma Rousseff. 20 se sont prononcés contre. Il n'y pas eu d'abstentions.

Cependant elle n'a pas été inhabilitée pour exercer des fonctions publiques pour une période de 8 ans, car seuls 42 sénateurs ont voté pour, alors qu'il aurait fallu la majorité simple de 51 voix.

La dernière séance du procès intenté contre la présidente, séparée de son poste depuis le mois de mai, a commencé par la lecture, par le président du Tribunal Suprême Fédéral, Ricardo Lewandowski, du rapport élaboré avec les éléments apportés par les deux parties. Ensuite deux sénateurs favorables à la destitution de Dilma ont pris la parole avant de la donner à 2 autres s'y opposant.

Gleissi Hoffman, du Parti des Travailleurs a déclaré que le Sénat brésilien n'a aucune autorité morale pour juger Dilma Rousseff, étant donné que 60% des membres de cet organe font l'objet de procès en justice.

L'avocat de la présidente, José Eduardo Cardozo, a déclaré que le seul pouvoir qui aurait pu juger la chef de l'état est le peuple. Il a réitéré que le procès politique suivi contre elle a été rempli d'irrégularités.

https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/104231-le-senat-bresilien-vote-pour-la-destitution-de-dilma-rousseff

Radio Habana Cuba